

Dès l'annonce par le ministre de l'éducation nationale de la reprise progressive des écoles le 11 mai le SNIA-IPR avec sa fédération UNSA Éducation a émis les conditions indispensables à cette reprise et en premier lieu celle de la sécurité sanitaire des élèves, des enseignants et de tous les personnels de l'éducation nationale.

Après un [premier avis daté du 20 avril](#) où il déconseillait une reprise avant la rentrée de septembre, le conseil scientifique [a publié le 24 avril une note](#) qui a pour objectif d'indiquer les conditions sanitaires minimales d'accueil dans les établissements scolaires et les modalités de surveillance des élèves et des personnes fréquentant ces établissements à partir de la rentrée des classes du 11 mai 2020. Elle fixe un cadre strict, qui mobilise des moyens humains et matériels peu compatibles avec la reprise aussi rapprochée que celle du 11 mai. Elle recommande une gestion des flux qui nécessite de limiter fortement le nombre d'élèves et d'adultes présents dans les établissements.

Si le conseil scientifique n'aborde pas la sécurité sanitaire des personnels des rectorats, le SNIA-IPR rappelle ses exigences pour une application stricte de cette doctrine à tous les personnels dont les inspecteurs qui doivent poursuivre leur activité en télétravail.

Le SNIA-IPR partage l'objectif du retour à l'école des élèves et notamment de ceux qui se sont éloignés des apprentissages. Il met cependant en exergue, au regard de la rotation des groupes conjuguée au « volontariat », le risque d'une dégradation du lien éducatif et pédagogique que les enseignants ont su établir avec les classes durant le confinement. Comment concilier pour les professeurs l'organisation de la charge de travail entre présentiel et distanciel ? Pour les classes à forts effectifs, trois ou quatre groupes devront être constitués.

Les IA-IPR ont accompagné le travail des enseignants, discipline par discipline, semaine après semaine ; ils ont veillé à la continuité pédagogique quand l'accès au numérique s'est confirmé être une difficulté plus courante que prévue. Ils ont communiqué des recommandations visant à organiser un retour paisible centré sur la reprise des liens et du travail, et non sur une approche « évaluationniste » qui entérinerait les inégalités observées pendant le confinement (accès au numérique, outils disponibles, contexte socio-éducatif). Ils souhaitent que les élèves ne perdent pas le bénéfice de ce travail.

Conscient que notre pays fait face à une crise sanitaire sans précédent et à la nécessité d'assurer la continuité du service public d'éducation, les IA-IPR sont totalement engagés pour relever ce défi. Après avoir pris connaissance demain des annonces du premier ministre, le SNIA-IPR UNSA fera valoir lors des prochaines audiences prévues avec Jean Michel Blanquer les stratégies pédagogiques les plus adaptées au maintien du lien éducatif avec les élèves et à leur réussite. Il sera intransigeant sur la sécurité sanitaire des personnels dont celle des IA-IPR.

Le bureau national, Ivry le 27 avril 2020